

A l'attention des auto-écoles

## Information relative à l'organisation des examens pratiques du permis de conduire sur le site d'Esch-sur Alzette pour les catégories PL100 et PL50

Chères auto-écoles,

En raison de l'avancement favorable des travaux de réaménagement sur notre site d'Esch-sur-Alzette, nous souhaitons vous informer que les travaux sur le terrain de manœuvres actuel débuteront à compter du 2 mars 2026. À partir de cette date, le terrain ne sera plus accessible et les entraînements sur site ne pourront donc plus être assurés.

Les sites du Findel et Fridhaff demeurent toutefois à votre entière disposition. Toutefois, au cours des trois semaines suivantes, les manœuvres PL100 et PL50 feront l'objet d'une adaptation au Findel.

Afin de garantir le bon déroulement des examens pratiques du permis de conduire du site d'Esch-sur-Alzette, une solution alternative a été mise en place permettant d'en assurer le maintien.

Les examens du permis de conduire pour la catégorie B continueront à se dérouler au centre d'examen d'Esch-sur-Alzette.

Les examens pour les catégories PL100 et PL50 auront lieu au Centre de Formation pour Conducteurs (CFC) :



Les examens des catégories PL100 et PL50 du permis de conduire sur ce site se dérouleront deux jours par semaine (jours variables en semaine), conformément à un planning fixe défini par le CFC, qui vous sera communiqué via le site MyGuichet.



Sur le site MyGuichet, les différentes équipes apparaîtront comme suit :

Sanem 1	Sanem 2
07h30 – 09h10	08h00 – 09h40
09h10 – 10h50	09h40 – 11h20
10h50 – 12h30	11h20 – 12h10
13h20 – 14h10	13h00 – 14h40
14h10 – 15h50	14h40 – 16h20

Afin de permettre l'accès au terrain, nous vous prions de bien vouloir nous communiquer, via le service de convocation par courriel (convocations@snca.lu), les numéros de téléphone des instructeurs concernés par la réalisation des examens pratiques sur ce site. Ces numéros seront enregistrés et transmis au prestataire chargé du dispositif d'accès, afin de garantir l'accès à la piste au moyen d'un système de déverrouillage à distance.

Le site de Soleuvre continuera d'être utilisé simultanément par le CFC dans le cadre de la formation professionnelle. Afin de garantir la sécurité et d'éviter toute interaction dangereuse entre les véhicules liés aux différentes activités, le CFC établira un planning préalable détaillé, auquel aucune des parties ne pourra déroger unilatéralement. Le respect strict des consignes de sécurité édictées par le CFC est obligatoire à tout moment. Toute dégradation causée aux installations du CFC sera facturée à la personne ou à l'entité responsable. Par ailleurs et pour information, le CFC ne souscrira aucune assurance spécifique pour les activités décrites dans la présente convention.

Nous vous prions de respecter toutes les consignes du CFC et comptons sur votre bonne collaboration afin que cette phase de transition se déroule dans les meilleures conditions possibles.

Notre chef de service du Permis de conduire, Madame Tanja GOERGEN +352 26 626 - 299, reste bien entendu à votre entière disposition pour toute question complémentaire à ce sujet.

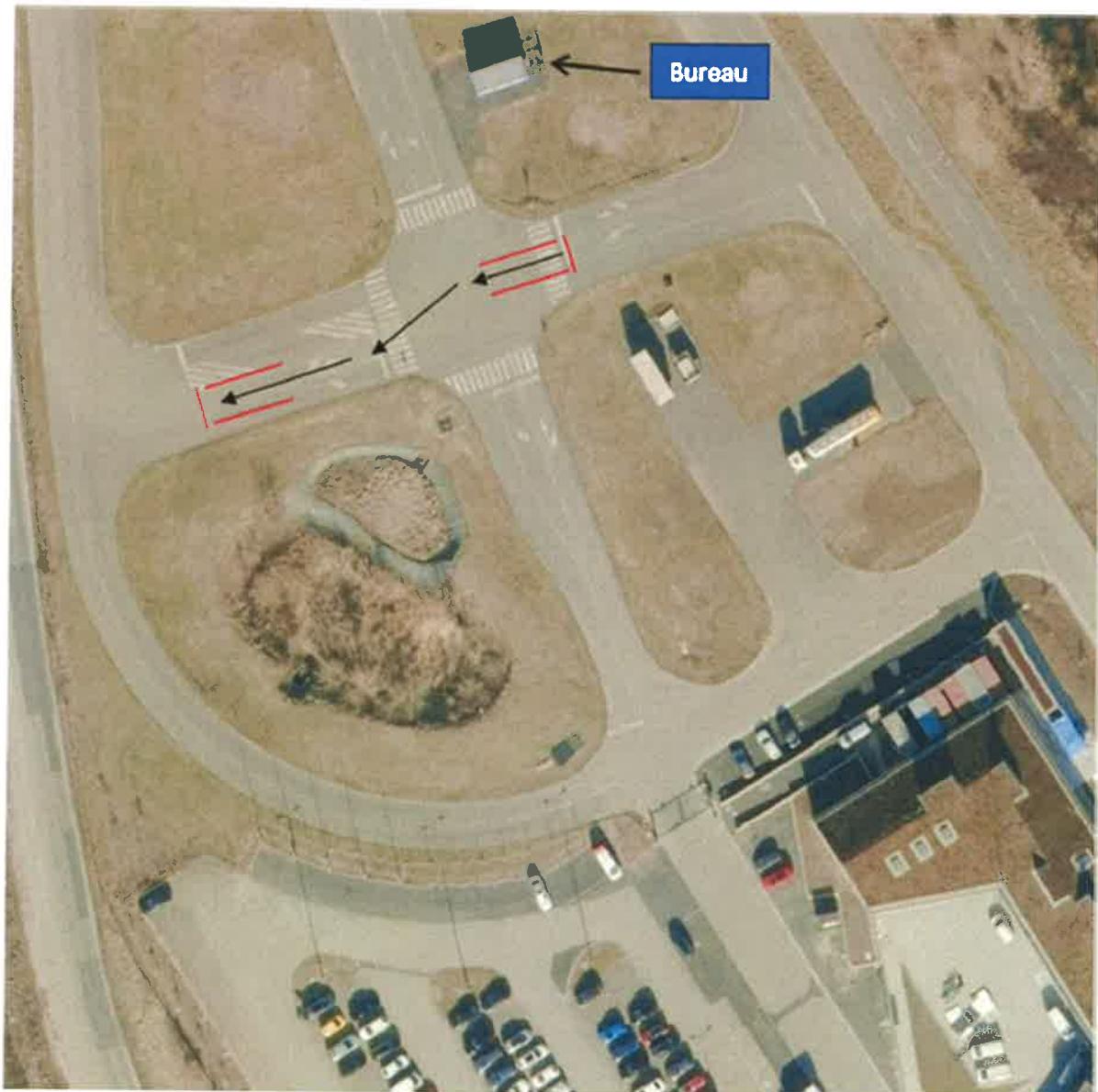
Avec nos salutations les meilleures,

Le Comité de Direction,

Catherine ENGELKE  
Directrice administrative

Eric LURION  
Directeur opérationnel

**Aire de manœuvre et bureau des examens du permis de conduire pour les catégories PL100 et PL50**



Adresse  
SNCA s.a.r.l.  
bp 23  
L-5201 SANDWEILER

Siège social  
11, route de Luxembourg  
L-5230 SANDWEILER

Capital social: 6,000,000 euros  
N° TVA: LU 10277771  
Registre de Commerce: B 6795

Tél: (+ 352) 35 72 14-1  
e-mail: [info@snca.lu](mailto:info@snca.lu)  
Home page: [www.snca.lu](http://www.snca.lu)

